

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composants :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présent : 36

N°187

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 SEPTEMBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 20 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 13 septembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Mme Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leïla, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, ZAÏRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Soizig NEDELEC
Monsieur Patrick LE HYARIC
Madame Thérèse MBONDO
Madame Alice FAGARD
Monsieur Guillaume SANON
Monsieur Benoît LOGRE
Madame Nadia LENOURY

Madame Maria MERCADER Y PUIG
Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Evelyne YONNET
Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Leïla TLILI

Direction de la Communication/

OBJET : Approbation et conclusion d'un avenant à la convention conclue entre l'association Carrefour pour l'Information et la Communication à Aubervilliers (CICA) et la Commune d'Aubervilliers afin d'autoriser le versement d'une subvention supplémentaire.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°234 du 15 décembre 2016 portant convention annuelle entre la Commune d'Aubervilliers et l'association Carrefour pour l'Information et la Communication à Aubervilliers (CICA) ;

Vu la délibération n°31 du 23 mars 2017 relative aux subventions de fonctionnement attribuées aux associations pour l'année 2017 ;

Vu le budget communal ;

Considérant qu'un numéro d'été du journal « Aubermensuel », édition supprimée les années précédentes, a été imprimé pour le mois de juillet 2017 et a généré une dépense supplémentaire ;

Considérant qu'afin d'assurer le financement des prochains numéros du magazine, il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle supplémentaire au CICA d'un montant de 11 000 euros ;

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE :

APPROUVE l'avenant numéro un à la convention annuelle conclue entre la Commune d'Aubervilliers et l'association Carrefour pour l'Information et la Communication à Aubervilliers (CICA) pour l'année 2017, tel que celui-ci est annexé à la présente délibération.

AUTORISE Madame la Maire à signer ledit avenant numéro un.

DIT que le montant de la subvention supplémentaire accordée par la Commune au CICA s'élève à 11 000 euros.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget supplémentaire de la commune sur l'imputation : 801-6574-023-CICA.

Reçu en préfecture le : 22/09/17

Publié le : 22/09/17

Certifié exécutoire : 22/09/17

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

